



Le 09/10/2020

Pôle Enfance-Jeunesse

Référence : CL/MM/ 18-2020

Objet : **Facture de septembre 2020**

Pièce(s) jointe(s) : 0

*Affaire suivie par Maider Marticorena
Affaires Scolaires*

Bonjour Madame, Monsieur,

Vous venez d'être destinataires des factures cantine et ALSH de la période de septembre.

Vous avez peut-être pu vous apercevoir qu'une erreur s'est glissée sur la tarification cantine.

En effet, une réduction de 20 % sur chaque tranche tarifaire avait été appliquée jusqu'à la fin de l'année scolaire dernière, en raison du COVID.

Aussi, ces mêmes tarifs ont été appliqués par erreur sur la période de septembre, et nous nous en excusons.

Afin de régulariser cette situation, nous procéderons à un réajustement sur la période d'octobre.

Comptant sur votre compréhension.

Cordialement.

Pôle Enfance-Jeunesse

